

Les lettres d'actualité – Italie

Sostenibile

La lettre de l'industrie et du développement durable

n°31 – Septembre 2020

SOMMAIRE

Covid	2
<i>L'Italie poursuit sa politique de normes anti-covid dans les transports</i>	<i>2</i>
Transports et Infrastructures.....	3
<i>Relance et sauvetage.....</i>	<i>3</i>
Climat	3
<i>La menace climatique est la première préoccupation des Italiens</i>	<i>3</i>
Industrie.....	4
<i>Baisse de deux tiers des passagers aériens vers et depuis l'Italie</i>	<i>4</i>
<i>Reprise de l'achat de véhicules légers et de deux roues.....</i>	<i>4</i>
<i>Légère reprise de la production industrielle italienne</i>	<i>4</i>
Innovation	4
<i>En route pour la transition écologique des déplacements</i>	<i>4</i>
<i>L'Italie envisage participer au 2e IPCEI microélectronique.....</i>	<i>5</i>
Numérique.....	5
<i>Vers un réseau unique pour la fibre ?.....</i>	<i>5</i>

COVID

L'Italie poursuit sa politique de normes anti-covid dans les transports

Afin de continuer à limiter le risque de propagation tout en faisant face à l'afflux de déplacements à la rentrée (14 septembre en Italie), les autorités ont assoupli les capacités de remplissage des transports en commun tout en continuant à assurer un haut niveau de sécurité sanitaire dans les transports collectifs.

Le *crash test* de la rentrée scolaire s'est passé sans encombre dans les transports publics locaux dans la mesure où, malgré de nouvelles obligations (parois amovibles de séparation dans les bus notamment scolaires), la fréquentation dans les transports a augmenté de 15% en moyenne nationale le lundi de la rentrée par rapport à la semaine précédente (+8% à Rome et +15% à Milan). La **fréquentation dans les transports en commun a été de 55% inférieure** à celle enregistrée en période pré-covid. La limite légale de 80% de remplissage- relevée de 50 à 80% juste avant la rentrée- n'a donc pas été atteinte. Les explications résident en la poursuite du télétravail, les horaires différenciés pour les élèves et le report vers d'autres modes de transports, essentiellement individuels.

Concernant la LGV, Italo demande le relèvement de la capacité de remplissage de ses trains de 50 à 80% à l'instar de ce qui a été fait pour les transports en commun. La compagnie optimise son système d'air conditionné afin de répondre aux prescriptions du comité technico-scientifique conseillant le gouvernement. Pour l'heure, le gouvernement conserve la limite de 50%, en attendant les futures évaluations technico-scientifiques.

L'Italie, premier pays européen, à être touché par la pandémie continue à innover dans les mesures de prophylaxie anti covid. Dans le secteur aérien, deux vols quotidiens Alitalia reliant Rome à Milan seront désormais soumis à obligation de présenter un test covid négatif avant d'embarquer. Cette expérimentation de **vols dits « covid free »** durera un mois du 16/9 au 16/10. Elle vise tous les passagers, dès l'âge de 6 ans, de façon obligatoire. Les tests pourront être effectués sur le parking de l'aéroport Fiumicino, 3 jours avant, en voiture ou bien au centre de dépistage installé dans l'aérogare 1h30 avant le départ grâce à des tests rapides. A défaut, 5 autres vols reliant Rome à Milan demeurent libres d'obligation de présentation de résultat de test négatif.

De plus, Fiumicino, **l'aéroport principal de Rome, est le premier à recevoir 5 étoiles** pour ses normes de sûreté et de désinfection anti-covid. La désinfection automatique par «UV clean touch» des escaliers mécaniques et des ascenseurs ainsi que les thermoscanners rapides en 2 secondes ont été particulièrement appréciés par les évaluateurs. Le label britannique Skytrax, après avoir évalué les candidatures de plusieurs aéroports européens, a placé Fiumicino devant les aéroports de Malaga-Costa del Sol, Nice Côte d'Azur et Heathrow de Londres. Cette reconnaissance importante s'ajoute à la certification « Biosafety Trust » de l'italien Rina et à l'accréditation de santé des aéroports de l'Airport Council International, représentant plus de 1 900 aéroports dans le monde.

TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

Relance et sauvetage

Alitalia pourrait in fine bénéficier de la crise covid en étant sauvée par le gouvernement italien. Déjà en grande difficulté financière avant la pandémie, Alitalia a perdu 490M€ depuis le début de l'année et continue à perdre 2,37M€ par jour. Après avoir accordé une aide de 3Md€, le gouvernement italien finalise les contours d'un plan de renaissance de la compagnie sous une nouvelle forme alliant capitaux publics et privés. La compagnie pourrait alors sortir de l'alliance Skyteam. La compagnie recentrerait ses vols sur les destinations domestiques et intra-européennes, délaissant les longs courriers. Ainsi, la flotte serait réduite à 70 avions contre les 113 dont dispose actuellement la compagnie, parmi lesquels 72 en leasing. Concernant l'emploi, la ministre des Transports a tenu un discours rassurant à la chambre italienne assurant que l'objectif de la nouvelle société sera de préserver le niveau d'emplois. Cependant, la possibilité de transférer 4 000 employés sur les 10 000 que compte actuellement la compagnie dans la « badco » laisse présager de plans sociaux à venir. La décision finale annoncée et attendue n'est pas encore prise par le Gouvernement au sein duquel les discussions entre partis de la coalition continuent.

ASPI : Le conseil des ministres de la nuit du 14 au 15 juillet a trouvé un accord politique sur l'avenir du titulaire de la concession autoroutière, notamment de la section du pont de Gênes écroulée en 2018 et dont le nouveau reconstruit a été inauguré le 3 août. Cet accord semblait clore un premier chapitre de la crise ouverte voici près de deux ans entre Autostrade per l'Italia (ASPI) et l'Etat, avec l'écroulement du pont autoroutier de Gênes. Toutefois, les desiderata du gouvernement ne sont pas encore exaucés car Atlantia, détenant 88% d'ASPI, continue à négocier les termes de la cession de 33% de son capital dans ASPI à la Caisse italienne des dépôts (CDP) et a alerté la Commission européenne sur une éventuelle infraction. Le gouvernement prévoit, pour sa part, l'entrée au capital de la CDP à hauteur de 33% ainsi que d'autres investisseurs institutionnels (Blackstone, Macquarie). Les négociations achoppent pour l'heure sur la valeur des actions ainsi que sur la future place d'Atlantia dans la gouvernance de la nouvelle société.

CLIMAT

La menace climatique est la première préoccupation des Italiens

Le dérèglement climatique arrive en tête, devant le risque pandémique, d'après la récente étude du centre de recherche américain, Pew research center.

La hausse des intempéries frappant la péninsule en 2020 a joué un rôle dans la sensibilisation de la population. Selon la base de données météorologique européenne, le nombre de tempêtes a déjà crû de 22% en un semestre. Par ailleurs, le rapport publié en septembre par le Centre euro-méditerranéen sur le changement climatique prévoit une hausse de la température moyenne jusqu'à 2 degrés de plus dans les 30 prochaines années et 5 degrés d'ici 2100, si les mesures suffisantes ne sont pas prises. Cela pourrait coûter l'équivalent de 8% du PIB à l'Italie d'ici la fin du siècle.

Alors que l'Italie accueillera la pré-COP 26 climat en octobre 2021 et que le climat est au centre de la relance européenne, la préoccupation est de plus en plus présente dans le débat public italien.

INDUSTRIE

Baisse de deux tiers des passagers aériens vers et depuis l'Italie

Malgré un bon départ en janvier 2020 grâce à une fréquentation en hausse par rapport à janvier 2019 (10,2M contre 9.8M), la découverte du virus le 21/01 a marqué le début de la **désaffectation des vols**. L'étiage a sans surprise été atteint en plein confinement en avril et mai. Malgré la reprise des voyages depuis le déconfinement en juin, les chiffres cumulés sur 8 mois indiquent une baisse de près de 2/3 (61,5%) du nombre de passagers ayant transité dans les aéroports italiens par rapport à l'an passé (en valeur absolue, 6 690 contre 17 323). En janvier, le taux de remplissage était de 77,5%, pour tomber à 11,1% en avril et 14,3% en mai. Août a renoué avec des niveaux supérieurs à 70%, mais sur une offre aérienne inférieure à celle du même mois l'an passé. Les données indiquent également que la clientèle est majoritairement italienne, du fait des entraves à la libre circulation (pays sur liste rouge, obligation de test pour certaines provenances, peur).

Reprise de l'achat de véhicules légers et de deux roues

Au mois d'août, les **achats d'automobiles** (89 000 véhicules) ont **atteint le niveau d'août 2019**, amoindissant les mauvais résultats constatés depuis le début de la pandémie. Durant les huit premiers mois de l'année, les ventes d'automobiles ont diminué de 38,9% par rapport à la même période en 2019.

La réduction de la capacité des transports en commun a amené les Italiens, notamment dans les centres urbains, à recourir à d'autres moyens de transport, en particulier aux **deux roues dont les ventes ont augmenté de 41,2%** par rapport à août 2019. Toutefois, depuis le début de l'année 2019, les immatriculations de deux roues ont baissé de 10,9% et il est peu probable que le niveau des ventes de 2019 soit atteint d'ici la fin de l'année.

Légère reprise de la production industrielle italienne

En juillet 2020, l'indice désaisonnalisé de la production industrielle a **augmenté de 7,4% par rapport à juin**. En moyenne, le niveau de la production industrielle a augmenté de 15% entre mai et juillet 2020, par rapport à février-avril. Cette hausse mensuelle concerne tous les secteurs : les biens d'équipement (+11,8%), les biens intermédiaires (+7,7%), les biens de consommation (+6,2%) et l'énergie (+,01%). En glissement annuel, l'indice de la production industrielle (corrigé des effets de calendrier) diminue de 8% en juillet 2020 (avec 23 jours ouvrables comme en juillet 2019). Les retournements de tendance concernent là aussi tous les secteurs : les biens intermédiaires (- 11,3%) et de manière plus modérée les biens d'équipement et l'énergie (-6,8%) et les biens de consommation (-6,2%). Tous les secteurs accusent des pertes (en g.a.). Les plus fortes chutes concernent: la fabrication de coke et de produits pétroliers raffinés (-21,4%), les industries du textile, de l'habillement, du cuir et des accessoires (-20,6%) et les moyens de transport (-11,5%). Des baisses plus faibles sont observées pour les industries alimentaires, les boissons et tabac (-0,4%), la production de produits pharmaceutiques de base et de préparations pharmaceutiques (-1,4%) et dans les autres industries (-4,4%).

INNOVATION

En route pour la transition écologique des déplacements

Motus-E, l'association qui représente en Italie la filière de la mobilité électrique et réunit énergéticiens, industriels et fournisseurs de services, a transmis au Parlement une **série de propositions** pour mener la transition vers l'électrique en Italie. En soutien de la demande, Motus-E propose de proroger les primes d'achat de nouvelles voitures zéro émissions au-delà de 2020, d'introduire un hyper-amortissement pour les véhicules d'entreprises et une prime à l'achat pour les utilitaires, de créer un fonds pour la conversion à l'électrique des transports en commun et de remplacer graduellement les voitures de l'administration par des automobiles électriques. Toujours en soutien de la demande, Motus-

E propose une réforme du plan national sur les bornes de recharge afin de doter l'Italie de bornes de recharge lentes, rapides et ultra-rapides dans des espaces intermodaux (gares, etc.), de bornes réservées au transport de marchandises et une mesure pour le soutien économique à la réalisation de bornes dans les zones isolées. Du côté offre, Motus-E propose la mise en place d'un fonds pour l'attraction de la filière industrielle, en particulier pour la production et le recyclage des batteries, ainsi que des déductions fiscales pour la formation professionnelle dans ce domaine.

L'association de la filière automobile italienne, **ANFIA**, propose au gouvernement qu'une partie du fonds de relance soit réservée au développement de l'hydrogène aussi. [Une étude](#) réalisée par le cabinet **Ambrosetti** pour le compte de la **SNAM**, gestionnaire du réseau de transport gazier italien et un des protagonistes italiens des initiatives de soutien à l'hydrogène, souligne les avantages économiques et environnementaux de cette technologie et propose au gouvernement six piliers pour le développement de ce secteur. Selon la **SNAM**, la transition vers l'hydrogène offrirait d'importants avantages du point de vue environnemental (émissions -28%) et économique (+37 Md€ de valeur ajoutée et 70 000 emplois minima).

Le gouvernement italien pourrait retenir certaines de ces propositions dans son plan de relance qui sera dévoilé début 2021.

L'Italie envisage participer au 2e IPCEI microélectronique

Le 21 août, le ministère du développement économique a publié un appel à manifestation d'intérêt en vue du lancement d'un deuxième projet important d'intérêt commun européen (PIIEC/IPCEI) portant sur le développement des technologies de microélectronique, proposé par la présidence allemande de l'UE. Cet IPCEI fera suite à celui approuvé par la Commission en 2019 et auquel l'Italie et la France participent à travers le groupe STM. L'objet de cet IPCEI est le développement des réseaux de télécommunications 5G et 6G et l'application industrielle de ces technologies (équipements et procédés industriels, sécurité numérique, équipements de télécommunications) qui pourront bénéficier d'importantes aides d'État conformes au droit communautaire.

NUMERIQUE

Vers un réseau unique pour la fibre ?

Cassa Depositi e Prestiti (CDP) et l'opérateur historique **Telecom Italia** (TIM) annoncent le projet de création d'une entreprise unique qui développera le réseau en fibre optique. Le projet prévoit d'abord la création d'une société, **FiberCop**, à laquelle sera confié le réseau internet secondaire (qui relie les bornes de quartier aux immeubles et logements). **FiberCop** sera contrôlée par TIM (58%) et le capital ouvert à des sociétés tierces. **FiberCop** pourra ensuite fusionner avec **OpenFiber**, contrôlée par CDP et l'énergéticien **ENEL**, en formant la joint-venture **AccessCo**. Cette nouvelle société a vocation à être le gestionnaire « neutre » de la plupart du réseau italien, ouvert à la participation d'autres opérateurs téléphoniques.

Retrouvez nos dernières publications sur le site « [Italie](#) » de la Direction Générale du Trésor

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).



Ambassade de France en Italie Service économique régional

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.

Responsable de la publication : Vincent Guitton

Adresse : Piazza Farnese 48
00186 Rome
ITALIE

Rédigé par Charlotte Buliard et Federico Tassan-Viol

Relu par Claire Bergé

TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE

et Service économique
régional